

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 19
Votants : 26
Date de la convocation : 8 février 2011

N° 11.02.14.09

L'an deux mille onze et le quatorze du mois de février, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, MM COMBE, CONTE, OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme CARRETIER, MM CARILLO, LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, BOUSQUEL, PLANCHERON, SAVY.

PROCURATIONS : Mme LABORDE en faveur de M. BOUISSEREN
Mme ROMÉRO en faveur de Mme GAUZY CHABLE
Mlle VAN ELST en faveur de M. CARILLO
M. SAUVAN en faveur de M. ALLOUCHE
Mme FONS VINCENT en faveur de Mme CARRETIER
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER
Mme BOULANGÉ en faveur de M. SAVY

ABSENTS : Mmes RAMON BOTONNET, CONFAIS, M. PAUL

AVENANT N° 1 MARCHÉ N° 08.014

TRAVAUX AMENAGEMENT ET EXTENSION DE LA MEDIATHEQUE

Rapporteur : Monsieur COMBE

Par délibération n°81 en date du 25/09/2008 le Conseil municipal attribuait le marché de «travaux aménagement et extension de la médiathèque» à la société EIFFAGE pour un montant de travaux 1 460 000 € H.T. et l'option cloison mobile de 6 344,55 € H.T. et après mise au point du marché d'un montant total de 1 214 291,65 € H.T. soit 1 453 536,65 € T.T.C.

Considérant les modifications apportées par la maîtrise d'ouvrage suite aux aléas techniques, des travaux supplémentaires sont à prévoir pour un montant de 34 324,19 € H.T. soit 2,826 % du montant du marché :

- Exécution d'un remblai sous dallage + 3206,50 € H.T.
- Exécution d'un corps escalier extérieur + 22 700 € H.T.
- Modifications sur solution de base chauffage/climatisation/ventilation 0,00 € H.T.
- Modifications des faux plafonds + 795,20 € H.T.
- Modification sur solution de base sur électricité 0,00 € H.T.
- Supplément dans la salle audiovisuel « poste de travail et informatique » + 7 622,49 € H.T.

Pour cela, il y a lieu de conclure un avenant au marché de travaux :
Avenant n°1 d'un montant de 34 234,19 € H.T. soit 41 051,73 € T.T.C

Il est proposé au Conseil municipal :

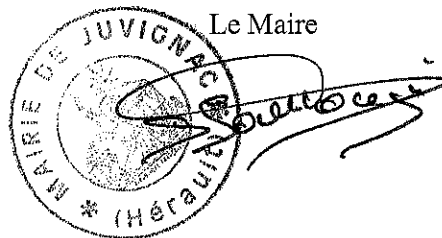
⇒ D'approuver l'avenant présenté

⇒ D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cet avenant.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur Combe à la majorité (six contre).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire

A circular official stamp of the Mayor of Juvignac, Hérault. The text around the perimeter of the stamp reads "MAIRIE DE JUVIGNAC" at the top and "HERAULT" at the bottom, with a small star symbol. A handwritten signature in black ink is written across the stamp.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le
et publication
le

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : AVENANT N.1 MARCHE N. 08-014 - TRAVAUX AMENAGEMENT ET EXTENSION DE LA MEDIATHEQUE

Date de transmission de l'acte : 18/02/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 18/02/2011

Numéro de l'acte : 11-02-14-09 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20110214-11-02-14-09-DE

Date de décision : 14/02/2011

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.3. Conventions de Mandat
1.3.1. Délib autorisant la signature des avenants

